

1982, la cheffe du gouvernement a dit « *l'entendre* » et qu'elle allait « *examiner* » le texte. « *On va se battre pour que cette proposition de loi soit votée* », a réagi le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur, présent ce jeudi matin à Orléans et signataire du texte qu'il a d'ailleurs donné à cette occasion à Elisabeth Borne. « *Si la Première ministre n'y a pas souscrit, elle s'est montrée ouverte* », a ajouté celui qui en 1982, alors jeune député, avait voté la dépénalisation.

Le centre accueille « entre 3 et 6 personnes par jour »

Arrivée vers 10h30 sur place, Elisabeth Borne avait passé l'heure précédente à visiter les locaux et à s'entretenir avec des membres de l'association GACL 45, composé d'un salarié, de deux jeunes en

service civique et d'une quinzaine de bénévoles. L'occasion pour ces derniers d'exposer leur quotidien (accompagnement, sensibilisation, formation, intervention en milieu scolaire...) ainsi que leurs difficultés : « *Nous aurions besoin d'une antenne mobile et de locaux plus grands* », a notamment exhorté l'un d'entre eux, alors que le centre accueille « *entre 3 et 6 personnes par jour* ». Ont également été abordées les complexités des changements de prénom à l'état civil ou encore celles pour les demandeurs d'asile discriminés dans leur pays en raison de leur orientation sexuelle à obtenir le statut de réfugié.

« J'en prends l'engagement, le combat du gouvernement pour les droits LGBT+ va se poursuivre, se

prolonger et s'accélérer », a complété la Première ministre. « *On nous montre de la détermination, on attend de voir* », a commenté dans la foulée Christophe Desportes-Guilloux, qui se veut également « *prudent* » sur les chiffres annoncés. Quant aux excuses de Caroline Cayeux évoquées par Elisabeth Borne, il rétorque : « *On n'attend pas des excuses mais que des décisions soient prises pour lutter contre les discriminations. Et qu'elle empêche que de tels propos soient à nouveau tenus au sein de son gouvernement.* » ■